

# 7. Faire participer les acteurs locaux à la gouvernance des parcs nationaux

## Mission 7 - Faire participer les acteurs locaux à la gouvernance des parcs nationaux

<b>Parc national des Pyrénées</b>	<a href="#">.Orientation 28 : Veiller à la préservation des écosystèmes aquatiques, des zones humides accompagner une activité pêche respectueuse enjeux environnementaux</a>
<b>Parc national des Ecrins</b>	<a href="#">Objectif 2 Préserver le patrimoine culturel du</a>  <a href="#">Orientation 1.4 Mutualiser les expériences au réseaux d'espaces protégés</a>  <a href="#">Orientation 3.2 Préserver les milieux naturels espèces</a>  <a href="#">Orientation 4.4. Partager et valoriser l'image « national »</a>
<b>Parc national du Mercantour</b>	<a href="#">Objectif 3 Créer des réserves intégrales pour l'évolution naturelle des milieux de manière pé</a>  <a href="#">Objectif 5 : Mettre en valeur les sites remarquables cœur de parc</a>  <a href="#">Orientation 11: Sensibiliser aux enjeux environnementaux et au développement durable</a>
<b>Parc national des Calanques</b>	<a href="#">Objectif IV : Proposer la création de réserves</a>  <a href="#">Objectif XI : Accueillir, éduquer et sensibiliser le public à l'environnement exceptionnel du Parc des Calanques</a>  <a href="#">Orientation 2 AMA : Soutenir le développement des activités maritimes</a>
<b>Parc national des Cévennes</b>	<a href="#">Objectif 01: Aider les habitants du territoire à être les garants de sa protection les garants de sa protection</a>

## 7. Faire participer les acteurs locaux à la gouvernance des parcs nationaux

	<p><a href="#">Objectif 02-4: Préserver la quiétude et l'esprit des lieux</a></p> <p><a href="#">Objectif 03-1: Garantir des cours d'eau et des milieux aquatiques de qualité</a></p> <p><a href="#">Orientation 01-1: S'associer pour mettre en oeuvre le projet du territoire</a></p> <p><a href="#">Orientation 01-2: Faire du Parc national des Cévennes une référence en matière de connaissance partagée du patrimoine</a></p> <p><a href="#">Orientation 01-3: Progresser vers des modes de vie durables par l'innovation et la transmission</a></p> <p><a href="#">Orientation 07-2: Jouer la carte de la découverte pour faire aimer la nature</a></p> <p><a href="#">Orientation 07-3: Promouvoir la destination « Parc national »</a></p>
<b>Parc national de la Réunion</b>	<p><a href="#">Objectif 08 - Définir une stratégie pour le coeur du parc national en tant qu'atout pour La Réunion</a></p> <p><a href="#">Objectif 13 - Améliorer les conditions de vie dans le coeur habité</a></p> <p><a href="#">Orientation 08 - Définir une stratégie ambitieuse de développement et d'aménagement pour les Hauts</a></p>
<b>Parc amazonien de Guyane</b>	<p><a href="#">Orientation I-1: Favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles et pérenniser les pratiques humaines associées</a></p> <p><a href="#">Orientation III-1: Contribuer à la mise en place</a></p>

## 7. Faire participer les acteurs locaux à la gouvernance des parcs nationaux

[d'infrastructures et des services publics adaptés au contexte local](#)

## 7. Faire participer les acteurs locaux à la gouvernance des parcs nationaux

<b>Parc national de la Guadeloupe</b>	<a href="#">Axe 3.1.1 : Établir une relation privilégiée entre les équipes du parc, les différentes collectivités territoriales et leurs structures associées</a>  <a href="#">Axe 3.3.1. : Rendre l'établissement exemplaire en terme de responsabilité environnementale et sociale</a>  <a href="#">Axe 3.3.2 : Adapter l'organisation de l'établissement public aux nouvelles orientations</a>
<b>Parc national de la Vanoise</b>	
<b>Parc national de Port-Cros</b>	

Référence ID de l'article : #2203

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-08-22 10:15